



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la susdite municipalité :

Que le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté à sa séance ordinaire en date du 7 décembre 2020, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 se tiendront le lundi (sauf exception) et débuteront à 20 h :

11 janvier	3 mai	7 septembre (mardi)
1 ^{er} février	7 juin	4 octobre
1 ^{er} mars	5 juillet	15 novembre
6 avril (mardi)	9 août	6 décembre

DONNÉ à Lanoraie ce 9 décembre 2020.

Brigitte Beuparlant
secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe